

## **Opération VISIBILITE – VICTIMES DES ONDES - SUITE**

Notre appel à témoignage lancé le 22 février 2012 a bien été suivi. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont pris la peine d'écrire leur histoire car ce n'est pas facile. Nous avons reçu de très belles lettres qui nous donnent du courage pour continuer.

**Afin d'intensifier l'impact de cet appel à témoignage qui commence tout juste à porter ses fruits, nous prolongeons cet appel à témoins. Nous rappelons qu'il est ouvert à tous ceux qui présentent des troubles en lien avec les champs électromagnétiques, que ces troubles soit légers ou plus graves : hypersensibles, riverains d'antennes, de lignes électriques, usagers de technologie sans fil... Nous avons le moyen de nous faire entendre, alors à vos stylos ou vos claviers!**

**En interpellant directement les autorités sanitaires sur les conséquences des expositions aux radiofréquences et sur l'existence et les conditions de vie des personnes victimes du syndrome d'intolérance aux champs électromagnétiques, nous espérons ainsi pouvoir obtenir par une réglementation : une exposition aussi faible que possible de toutes les sources d'exposition, une prévention pour éviter de nouvelles victimes, ainsi qu'une mise en œuvre de mesures rapides et concrètes de prise en charge, globale et individualisée de l'électrosensibilité, que ce soit sur le plan médical, social, administratif ou encore résidentiel et professionnel.**

Ces témoignages seront aussi utiles pour une meilleure compréhension du phénomène et pour envisager des **recherches scientifiques objectives, en lien avec les citoyens.**

C'est dans cette perspective que nous [participons](#) au comité de dialogue « Radiofréquences et santé » mis en place par l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) depuis mi 2011. Ainsi, nous contribuons à la réflexion et aux orientations de la recherche en ce domaine ainsi qu'à la définition de recommandations de protection du public et de la prise en charge et la prévention de l'électrosensibilité.

La qualité de nos [contributions](#) a largement été reconnue. Par celles-ci, nous souhaitons notamment que la complexité de l'électrosensibilité soit bien comprise afin de pouvoir réaliser des études scientifiques pertinentes qui sont indispensables à la reconnaissance de cette maladie.

**Nous vous proposons donc aujourd'hui de participer à l'opération visibilité afin que toutes les victimes se fassent entendre collectivement. Pour réussir pleinement, il est nécessaire qu'un maximum de malades ou victimes (ou leurs proches) y participent.**

Nous lançons donc un appel à témoigner destiné à la Direction Générale de la Santé, l'ANSES et vos Agences régionales de santé.

**Appel à témoignage, Mode d'emploi :**

1- Rédigez un courrier (manuscrit ou informatisé) dans lequel vous expliquez votre situation.

Il s'agit bien d'un témoignage et non d'une enquête. Aussi, s'il est conseillé d'aborder tous les thèmes, les questions sont là uniquement pour vous guider dans la rédaction.



## Collectif des électrosensibles de France

Thèmes pouvant être abordés	Exemples de questions pour vous aider à rédiger
L'historique de votre intolérance ou de votre maladie	<p>Comment avez-vous découvert votre intolérance aux champs électromagnétiques?</p> <p>Quand avez-vous ressenti les premiers symptômes que l'on peut attribuer à l'électrosensibilité ?</p> <p>Quand et comment avez-vous fait le lien avec l'exposition aux CEM ? Est-elle apparue subitement ou bien progressivement ?</p> <p>A quel âge ? Précisez si vous êtes un homme ou une femme et votre âge aujourd'hui.</p> <p>Avez-vous subi des rayonnements importants ? Dans quels lieux ? Quels types d'émetteurs ?</p> <p>Comment votre état de santé a-t-il évolué ?</p> <p>Avez-vous développé d'autres problèmes (chimico-sensibilité, photo sensibilité, maladies chroniques...)?</p>
Le tableau clinique	Quels sont les symptômes qui vous touchent ? A quel niveau de gravité ? Problèmes cutanés, neurologiques...
Les sources d'émission qui vous sont nuisibles	<p>Quelles sources vous déclenchent vos symptômes ?</p> <p>Avez-vous réalisé des mesures d'exposition (valeurs) ?</p>
Les actions que vous avez mises en œuvre	<p>Comment vivez-vous aujourd'hui ? Dans quelle région ? Avez-vous dû déménager ? Comment vous protégez-vous ? Quels moyens financiers y avez-vous consacrés ?</p> <p>Avez-vous entrepris des actions auprès de votre employeur ou auprès de responsables ?</p> <p>Avez-vous entrepris des actions auprès des opérateurs, des collectivités... ? Création d'un collectif, association...</p>
La nature de la prise en charge médicale et les difficultés rencontrées	<p>Êtes-vous suivi médicalement ? Votre médecin a-t-il suffisamment d'informations pour vous prendre en charge efficacement ?</p> <p>Avez-vous trouvé un traitement pour améliorer votre état de santé ? Quelle part reste à votre charge financière ?</p>

## Collectif des électrosensibles de France

La situation administrative dans laquelle vous vous trouvez et les difficultés rencontrées	Quelles ont été les conséquences sur votre activité professionnelle ? Travaillez-vous toujours ? Subissez-vous des pertes de revenus ou d'emploi ?  Quelle est la situation de votre dossier au niveau des organismes de sécurité sociale ? Êtes-vous placé en invalidité ? Avez-vous demandé la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé ?
Les conséquences sur votre vie	Votre entourage comprend-t-il votre problème ?  Quelles sont les conséquences sur votre vie sociale, culturelle, vos déplacements...

Même si ce travail peut être difficile, il est vraiment important que vous participiez à cette action.

**Si vous ne le faites pas pour vous-même, faites-le pour les personnes les plus atteintes qui sont contraintes de survivre dans des conditions précaires inacceptables à notre époque. Pensez aussi aux enfants et adolescents qui sont baignés depuis leur conception dans cette pollution invisible.**

Un courrier d'une seule page allant à l'essentiel peut être suffisant .

Vous pouvez également joindre un article de presse vous concernant ou tous documents que vous trouverez utiles.

Veillez vous concentrer essentiellement sur votre témoignage. Évitez de faire des revendications, car cela nécessite réflexion et débat entre toutes les associations :

Par exemple, demander 0,6V/m pour des personnes électrohypersensibles alors que de certaines sont sensibles à des valeurs bien plus faibles pourrait être contre-productif ! Toutefois, un abaissement des puissances est indispensable et sera bénéfique pour la santé de tous.

2- **Le plus rapidement possible (avant fin juin)**, adressez votre courrier témoignage à :

**Direction Générale de la Santé  
14, avenue Duquesne  
75350 Paris 07 SP**

3- Adressez également votre courrier à :

**ANSES – Mme BOUTRAIS Régine  
Président du comité de dialogue Radiofréquences et santé  
27-31 avenue du Général Leclerc,  
94701 Maisons-Alfort Cedex**

**L'Agence Régionale de Santé (ARS) de votre région  
(coordonnées ci-après).**

## Collectif des électrosensibles de France

4- Adressez des copies :

- par mail au collectif des électrosensibles de France : **appel\_a\_temoignage (at) electrosensible.org** (remplacer at par @)
- **Toutes autres associations ou collectifs de votre choix**
- **Gardez une copie de votre envoi**

Veillez à être le plus concis et courtois possible pour un meilleur impact.

Votre témoignage peut être anonyme, dans ce cas veuillez nous contacter.

**Il est important que vous fassiez parvenir votre courrier au collectif pour que nous ayons un retour de cette opération pour pouvoir en faire le bilan. De plus, nous assurerons la promotion de cet appel à témoignage, en garantissant l'anonymat bien entendu, auprès d'instances nationales, européennes et auprès des médias, entre autre par la création d'un livret de témoignage.**

Cette action **n'a aucun lien** avec l'étude Cochin dont nous avons dénoncé les partis-pris dans un [communiqué](#) co-signé avec Le Lien et Priartem ! Elle n'a pas non plus pour objectif de référencer les malades des ondes...

**Associations et collectifs, nous remercions par avance de relayer l'opération !**

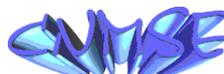
**Merci de votre participation.** Nous vous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancée de cette action.

Pour toute question sur nos actions ou pour les relayer, veuillez nous écrire à **appel\_a\_temoignage (at) electrosensible.org**

Bien à vous,

**L'équipe du collectif des électrosensibles de France.**

L'opération est relayée par :



<http://www.priartem.fr>

<http://www.criirem.org>

<http://reseau-environnement-sante.fr>

<http://www.sera.asso.fr>

<http://sciencescitoyennes.org>

<http://www.sosmcs.org>

<http://www.agirpourenvironnement.org>

<http://lelien-association.fr>

<http://www.appeldelajeunesse.org>

<http://cnmse.ouvaton.org>

<http://www.robinstoits.org>

**Notre collectif, en bref :**

[Nos objectifs, nos actions](#) ; [Notre nouvelle présentation de l'électrosensibilité](#) ; [Nos documents pour INFORMER](#)

# Collectif des électrosensibles de France

## Liste des ARS

<p>ARS Alsace Monsieur Laurent HABERT Cité administrative Gaujot 14, rue du Maréchal Juin 67084 STRASBOURG</p>	<p>ARS Languedoc-Roussillon Madame Martine Aoustin Parc-Club du Millénaire 1025 rue Henri Becquerel CS 30001 34067 MONTPELLIER Cedex 2</p>
<p>ARS Aquitaine Madame Nicole KLEIN Espace Rodesse 103 bis rue Belleville CS 91704 33063 BORDEAUX cedex</p>	<p>ARS Limousin Monsieur Michel LAFORCADE 24 Rue Donzelot CS 13108 87031 LIMOGES Cedex 1</p>
<p>ARS Auvergne Monsieur François DUMUIS 60, avenue de l'Union Soviétique 63 057 CLERMONT-FERRAND cedex 1</p>	<p>ARS Lorraine Monsieur le Docteur Jean-Yves RALL 4, rue Piroux 54000 NANCY</p>
<p>ARS Basse-Normandie Monsieur Pierre-Jean LANCERY Espace Claude Monet 2, place Jean Nouzille CS 55035 14050 CAEN Cedex 4</p>	<p>ARS Midi-Pyrénées Monsieur Xavier CHASTEL 10, Chemin du Raisin 31050 TOULOUSE cédex 9</p>
<p>ARS Bourgogne Madame Cécile COURRÈGES Immeuble le Diapason 2 place des Savoirs 21000 DIJON</p>	<p>ARS Nord Pas-de-Calais Monsieur Daniel LENOIR 2, rue de Tenremonde 59042 LILLE Cedex</p>
<p>ARS Bretagne Monsieur Alain GAUTRON CS 14253 35042 RENNES CEDEX</p>	<p>ARS Pays de Loire Madame Marie-Sophie DESAULLE 6 rue René Viviani 44200 NANTES</p>
<p>ARS Centre Monsieur Jacques LAISNÉ Cité administrative Coligny 131 rue du faubourg Bannier BP 74409 45044 ORLEANS CEDEX 1</p>	<p>ARS Picardie Monsieur Christophe JACQUINET 52 rue Daire 80000 AMIENS</p>
<p>ARS Champagne-Ardenne Monsieur Jean-Christophe PAILLE Complexe tertiaire du Mont Bernard 2 rue Dom Pérignon CS 40513 51007 CHALONS-EN-CHAMPAGNE</p>	<p>ARS Poitou-Charentes Monsieur François-Emmanuel BLANC Site Northampton Avenue Micheline Ostermeyer 86000 POITIERS</p>
<p>ARS Corse Monsieur Dominique BLAIS Quartier Saint Joseph CS 13 003 20700 AJACCIO Cedex 9</p>	<p>ARS PACA Monsieur Dominique DEROUBAIX 23/25, Rue Borde 13285 MARSEILLE CEDEX 08</p>
<p>ARS Franche-Comté Madame Sylvie MANSION La City 3, avenue Louise Michel 25044 BESANCON Cedex</p>	<p>ARS Rhône-Alpes Monsieur Denis MORIN 129 rue Servient 69418 LYON Cedex 03</p>
<p>ARS Haute-Normandie Monsieur Gilles LAGARDE 31 rue Malouet BP 2061 76040 ROUEN Cedex</p>	<p>ARS Martinique Monsieur Christian URSULET Centre d'affaires AGORA Zac de l'Etang Z'abricot Pointe des grives BP 656 97263 FORT-DE-FRANCE cedex</p>
<p>ARS Ile-de-France Monsieur Claude EVIN Directeur Général 58/62, rue de la Mouzaïa 75019 PARIS</p>	<p>ARS Guadeloupe Saint-Martin/Saint-Barthélemy Madame Mireille WILLAUME Rue des Archives - Bisdary 97113 GOURBEYRE</p>
	<p>ARS Océan Indien Madame Chantal de SINGLY 2 bis avenue Georges Brassens CS 60050 97408 SAINT-DENIS CEDEX 09</p>
	<p>ARS Guyane Monsieur Philippe DAMIE 16 Rue Schoelcher 97300 CAYENNE</p>